

R 386

Quelle P.E.M.P doit on utiliser afin de réaliser les Tests pratique de catégories 3B :

La réponse se trouve dans le FAQ (Forum aux questions) de la CNAM/TS, question 95

Questions :

Quel CACES® faut-il pour conduire une PEMP à élévation verticale avec un bras pendulaire ?

Réponses :

L'utilisation de ces PEMP nécessite d'être titulaire d'un CACES® R386 catégorie 3B. A défaut un CACES® R386 catégorie 3A est requis, complété par une formation et une évaluation complémentaires réalisées sur l'équipement lui-même, et dont il faut bien entendu conserver la preuve.

Par contre, ces machines n'étant représentatives ni de l'une ni de l'autre des catégories, elles ne peuvent être utilisées pour les tests CACES®.

Exemples de P.EM.P ou les tests ne peuvent être réalisés

